

1 Résumé

« Nous sommes leur viande, leurs animaux. On n'a rien à dire. »

UN CREUSEUR DE SHABUNDA (SUD-KIVU), 28 JUILLET 2008

La militarisation de l'activité minière dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) contribue à perpétuer un conflit armé qui déchire le pays depuis plus de douze ans.

Dans de nombreuses régions des provinces du Nord et du Sud-Kivu, ce sont des groupes armés et l'armée nationale congolaise qui contrôlent le commerce de la cassitérite (minerai d'étain), de l'or, du colombo-tantale (coltan), de la wolframite (source de

tungstène) et d'autres minerais. Du fait de l'absence de réglementation du secteur minier dans l'est de la RDC, de l'effondrement de l'ordre public et des ravages de la guerre, ces groupes bénéficient d'un accès illimité aux minerais et ont réussi à établir des réseaux commerciaux lucratifs. Les profits issus de ce pillage permettent à certains des groupes armés les plus violents de survivre.

D'une manière plus générale, la lutte visant à s'emparer du pouvoir économique, politique et militaire a mené l'ensemble des principales parties belligérantes¹ à commettre d'atroces atteintes aux droits de l'homme, notamment de nombreux meurtres de civils non armés, des viols, des actes de torture et de pillage, le recrutement d'enfants soldats pour combattre dans leurs rangs et le déplacement forcé de centaines de milliers d'individus. L'attrait exercé par les richesses minérales de l'est du Congo est l'un des facteurs qui les incite à perpétrer de tels actes.

Une fois que ces minerais ont atteint leur destination finale – les marchés internationaux d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Nord ou d'ailleurs –, leur origine et la souffrance engendrée par leur commerce sont déjà oubliées depuis fort longtemps.

L'exploitation illicite des ressources naturelles n'est pas un phénomène nouveau dans l'est de la RDC. Elle caractérise en effet le conflit depuis ses débuts, en 1996, et a été bien documentée, notamment par diverses organisations non gouvernementales (ONG), le Panel



© Mark Craemer

Des creuseurs cherchent de la cassitérite à mains nues, carrière de Bisie, Nord-Kivu, avril 2008.

¹ Dans le présent rapport, le terme « parties belligérantes » désigne les différents groupes armés qui opèrent dans l'est de la RDC ainsi que l'armée congolaise.

d'experts et le Groupe d'experts des Nations Unies et des journalistes. Douze ans plus tard, le phénomène reste le même, et bien que la véracité de ces activités ait été démontrée à de nombreuses reprises, aucune mesure efficace n'a été prise pour mettre fin à ce commerce meurtrier. Bien au contraire, les parties belligérantes ont consolidé leurs bases économiques et sont désormais plus immuables que jamais.

Présentation générale des conclusions

Le présent rapport met en évidence la militarisation de l'activité minière dans les régions de l'est de la RDC affectées par le conflit. Les résultats et conclusions, résumés ci-dessous, s'appuient essentiellement sur des enquêtes de terrain réalisées par Global Witness au Nord et au Sud-Kivu en 2008, ainsi qu'au Rwanda et au Burundi en 2009.

- Toutes les principales parties belligérantes sont fortement impliquées dans le commerce des minerais au Nord et au Sud-Kivu. Cette pratique ne se limite pas aux groupes rebelles. Des militaires de l'armée nationale congolaise ainsi que leurs commandants participent eux aussi assidûment à l'activité minière de ces deux provinces.
- Dans le cadre du pillage de ces minerais, les groupes rebelles et l'armée congolaise recourent à une main-d'œuvre forcée (souvent dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses), commettent des actes d'extorsion systématique et imposent des « taxes » illégales à la population civile. Ils soumettent également à des actes de violence et d'intimidation les civils qui refusent de travailler pour eux ou de leur remettre les minerais qu'ils ont produits.
- Les informations les plus détaillées obtenues par Global Witness concernent les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR, un groupe armé essentiellement composé de Hutus rwandais, dont certains dirigeants auraient participé au génocide de 1994 au Rwanda) et les Forces armées de la République



© Mark Craemer

Un creuseur de cassitérite, Bisie, Nord-Kivu, avril 2008. Les conditions de travail sont dangereuses et les accidents dus aux éboulements des puits sont nombreux.

démocratique du Congo (FARDC, l'armée nationale congolaise). Ces deux groupes jouent un rôle important et très bien organisé dans le commerce des minerais.

Les FDLR

- Les FDLR ont la mainmise sur le commerce des minerais dans de grandes zones du Sud-Kivu. Dans certaines régions, leurs activités économiques sont tellement fructueuses qu'elles semblent être devenues une fin en soi. Les habitants de ces régions qualifient ainsi les membres des FDLR de « grands commerçants ».
- Les FDLR mènent parfois ces activités commerciales au grand jour, vendant les minerais sur les marchés et dans les villes ; dans d'autres cas, des civils congolais leur servent d'intermédiaires.
- Les FDLR extorquent systématiquement des minerais et de l'argent aux creuseurs, leur imposant une commission fixe correspondant à 30 % des recettes minières dans certaines zones, et « taxant » les minerais aux barrières.
- Dans plusieurs mines, un système a été mis en place selon lequel les creuseurs civils travaillent pour des militaires ou leurs commandants certains jours de la semaine. Les militaires exigent par ailleurs qu'on leur remette 10 % des minerais, ainsi que de l'argent liquide, aux nombreux postes de contrôle militaire qui jalonnent les routes.
- Certains officiers supérieurs du commandement provincial des 8^{ème} et 10^{ème} régions militaires des FARDC profitent de ce commerce.
- Certains commandants ou unités militaires détiennent leurs « propres » puits. Ainsi, à Mukungwe, au Sud-Kivu, un puits a été surnommé « 10^{ème} région militaire ».

Les FARDC

- Bisie, la plus importante carrière de cassitérite de la région, qui compte pour environ 80 % des exportations de ce minerai du Nord-Kivu, constitue l'exemple le plus flagrant de l'implication des FARDC dans l'activité minière. De 2006 à mars 2009, la carrière de Bisie était entièrement placée sous le contrôle d'une brigade de l'armée. En 2007 et au premier semestre de 2008, les FARDC basées à Bisie ont recueilli au moins 120 000 dollars US par mois en imposant une commission de 0,15 dollar US sur chaque kilogramme de cassitérite.
- Les FARDC et les FDLR – censées être des ennemis sur le champ de bataille – collaborent souvent, s'entendant pour se partager des



Les métaux extraits du coltan, de la cassitérite et de la wolframite entrent tous dans la fabrication d'appareils électroniques.



Le tungstène dérivé de la wolframite sert à fabriquer des ampoules électriques.



L'étain extrait de la cassitérite sert à fabriquer des boîtes de conserve.

territoires et des zones minières, et parfois leurs butins. Les FDLR empruntent les routes contrôlées par les FARDC, et vice versa, sans aucune difficulté. Les minerais produits par les FDLR sont expédiés depuis des aéroports locaux contrôlés par les FARDC dans le Sud-Kivu.

Les autres groupes armés

- Le CNDP (Congrès national pour la défense du peuple) et divers autres groupes armés tels que les Maï-Maï profitent aussi du commerce des minerais, surtout au moyen de leur propre système de « taxation ».

La contrebande

- Les autorités provinciales peinent à contrôler les exportations de minerais qui transitent par les frontières de l'est de la RDC. Les déclarations officielles relatives aux exportations de cassitérite et de coltan et les recettes publiques qui en découlent sont en hausse depuis 2007, mais la quasi-totalité de l'or du Nord et du Sud-Kivu continue de sortir du pays en contrebande. Un représentant du gouvernement congolais a ainsi expliqué à Global Witness qu'au moins 90 % des exportations d'or n'étaient pas déclarées.

Le Rwanda et le Burundi, pays de transit

- La majeure partie des minerais produits au Nord et au Sud-Kivu quitte la RDC via le Rwanda ou le Burundi. Les gouvernements de ces pays fournissent de fait aux parties belligérantes de l'est de la RDC un accès aux voies d'exportation et aux marchés internationaux. Ils ne reconnaissent pas que ces minerais puissent alimenter le conflit dans l'est de la RDC et n'exigent pas des entreprises de leur pays qui participent à ce commerce qu'elles leur rendent des comptes.



© Global Witness

Les bureaux d'AMC dans le centre de Londres. La filiale d'AMC, la THAISARCO, fait partie des entreprises qui importent leurs minerais de comptoirs dont les fournisseurs entretiennent des liens avec des groupes armés.

Les comptoirs

- Plusieurs des principaux comptoirs basés à Goma et à Bukavu achètent, vendent et exportent des minerais produits par les parties belligérantes ou leur bénéficiant. Parmi ceux-ci figurent le Groupe Olive, Muyeye, MDM et Panju.
- Le fait que ces comptoirs bénéficient d'un agrément officiel et soient inscrits auprès des pouvoirs publics congolais leur permet de facilement dissimuler le blanchiment des minerais qui alimentent le conflit.

Les entreprises étrangères

- Les clients de ces comptoirs sont notamment des entreprises européennes et asiatiques, telles que la Thailand Smelting and Refining Corporation (THAISARCO), le cinquième plus gros producteur d'étain au monde, qui fait partie du géant britannique Amalgamated Metal Corporation (AMC) ; Afrimex, entreprise britannique ; et plusieurs entreprises belges telles que Trademet et Traxys. Ces entreprises vendent

ensuite les minerais à diverses entreprises spécialisées dans la transformation et la fabrication, notamment dans le secteur de l'électronique.

- Les acteurs économiques choisissent d'ignorer l'impact de leurs activités commerciales. Ils continuent de clamer qu'ils ignorent l'origine de leurs marchandises et se retranchent derrière une multitude d'autres excuses pour expliquer l'absence de procédures qui permettraient d'exclure de leur chaîne d'approvisionnement les minerais qui alimentent le conflit armé.
- Des entreprises étrangères renvoient au statut « légal » de leurs fournisseurs pour justifier la poursuite de leurs relations commerciales, sans vérifier l'origine exacte des minerais ni l'identité des intermédiaires. En réalité, certains de ces fournisseurs « légaux » font partie des principaux facilitateurs du commerce illicite pratiqué avec les groupes armés et les unités militaires.
- Certaines entreprises affirment que le bien-être de la population congolaise dans les zones minières dépend directement de leur participation continue à ce commerce. Elles oublient toutefois que de graves atteintes aux droits de l'homme sont commises à l'encontre de creuseurs et d'autres civils par les parties belligérantes qui exploitent ces minerais et avec lesquelles ces entreprises sont disposées à continuer d'entretenir des relations.
- Les échanges de correspondance entre Global Witness et certaines de ces entreprises ont révélé que bien que se disant favorables aux principes « éthiques », les entreprises de commerce ne disposent d'aucun système de suivi efficace pour contrôler leur chaîne d'approvisionnement ou évaluer l'impact de leur commerce sur les droits de l'homme.
- Les échanges de correspondance entre Global Witness et certaines grandes entreprises du secteur de l'électronique indiquent que celles-ci sont plus sensibles à l'importance de la diligence raisonnable, sans pour autant reconnaître l'urgence de ce problème et en ne s'engageant guère à soumettre la totalité de leur chaîne d'approvisionnement à des vérifications.

Gouvernements étrangers

- Les dialogues et autres pourparlers de paix internationaux ont tendance à exclure la dimension économique du conflit. Global Witness estime que les accords politiques qui font abstraction de l'exploitation des ressources naturelles comme étant l'un des moteurs clés du conflit ont peu de chances d'engendrer une paix durable.
- Les gouvernements nationaux ne font preuve d'aucun leadership moral en refusant d'exiger des comptes des entreprises basées dans leur pays qui participent à un commerce bénéficiant aux parties belligérantes et engendrant des atteintes aux droits de l'homme. Ils s'en remettent plutôt à des codes de conduite volontaires et autres directives non contraignantes et résistent ainsi aux appels à l'action visant la mise en place d'un contrôle plus serré du secteur des entreprises.
- La plupart des gouvernements donateurs choisissent de tourner leur attention vers des solutions techniques plutôt que de s'intéresser aux causes fondamentales du conflit. Cela permet non seulement aux parties belligérantes, et aux entreprises qui concluent des marchés avec elles, de continuer à bénéficier du commerce des minerais en toute impunité, mais retarde également la mise en œuvre de mesures qui priveraient les parties belligérantes de l'une de leurs principales sources de financement.

- La faiblesse de la réaction internationale à la dimension économique du conflit entrave les efforts de développement. Le conflit qui sévit dans l'est de la RDC continue de faire des morts et d'entraîner des déplacements, des traumatismes et la destruction des moyens de subsistance de la population dans des proportions catastrophiques – autant de phénomènes qui empêchent le développement. Les gouvernements donateurs continuent d'accorder des sommes considérables à la RDC, mais l'impact de cette aide est amoindri par l'ignorance d'un des aspects fondamentaux du conflit, à savoir l'accès des parties belligérantes aux ressources naturelles.

Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur des entretiens menés par Global Witness avec un large éventail de témoins oculaires et d'autres sources au Nord et au Sud-Kivuⁱⁱ en juillet et août 2008, notamment des creuseurs, des commerçants individuels et des entreprises de commerce, des entreprises minières, des autorités gouvernementales et militaires, des membres de groupes armés, des journalistes, des membres d'ONG congolaises, des membres du personnel de l'ONU et des diplomates étrangers. Global Witness a protégé l'identité de nombreuses personnes interrogées dans ce rapport pour assurer leur sécurité. Global Witness a par ailleurs mené des enquêtes complémentaires au Rwanda et au Burundi en mars 2009. D'autres informations ont été obtenues au moyen d'une correspondance avec des entreprises et d'autres sources fin 2008 et début 2009.

Mesures visant à rompre les liens entre le commerce des minerais et le conflit armé

Le présent rapport expose dans le détail les recommandations adressées aux gouvernements, aux personnes, aux organisations et aux entreprises, à la fois en RDC et ailleurs, qui disposent du pouvoir nécessaire pour mettre un terme au lien entre le commerce des minerais et le conflit. Les plus importantes de ces recommandations sont les suivantes :

- Prendre des mesures pour empêcher les parties belligérantes d'accéder aux sites miniers en RDC, ainsi qu'aux voies commerciales internationales et aux réseaux externes ;
- Mettre un terme à l'impunité qui protège ceux qui participent à l'exploitation et au commerce illicites des minerais, à travers des mesures que se doivent de prendre les gouvernements de la RDC, des pays voisins et des pays où les entreprises sont immatriculées ;
- Toutes les entreprises actives dans le commerce des minerais susceptibles de provenir de l'est de la RDC doivent faire preuve d'une diligence raisonnable approfondie, et leurs gouvernements doivent prendre des mesures connexes plus énergiques pour tenir responsables celles qui continuent de se livrer à un commerce sous des formes qui alimentent le conflit.

ⁱⁱ Global Witness n'a étudié le commerce des minerais ni dans le Grand Nord (le nord de la province du Nord-Kivu) ni dans la province voisine du Maniema.